

.....
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

.....
CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
.....

Dakar le 16 juillet 2008

NOTE AU COORDONNATEUR DE LA CSPLP

Objet : Propositions pour le suivi des actions prioritaires de l'axe 3 du DSRP
« Protection sociale et Gestion des risques de catastrophes ».

Cette note a pour objet de soumettre à votre appréciation nos propositions pour une meilleure organisation du suivi des actions de l'axe 3 du DSRP dont nous avons la responsabilité du pilotage du module. Les propositions tournent autour des aspects importants et sur lesquels nos partenaires ont eu à nous faire part de leurs préoccupations, suite à la tenue de la revue conjointe du DSRP, le 1^{er} juillet 2008.

Il s'agit de :

- La nécessité de continuer à respecter les principes de la participation qui ont marqué la conduite du processus du DSRP depuis le début ;
 - la nécessité de revoir la stratégie de pilotage de l'axe 3 du DSRP au niveau de la CSPLP ;
 - la nécessité de mettre en œuvre un mécanisme de mobilisation et de concertation des acteurs sociaux (des ministères techniques, des OSC, des groupes multisectoriels tels que énergie, VIH/SIDA, emploi) et des partenaires techniques et financiers intervenant autour de la protection sociale et de la gestion des risques de catastrophes ;
 - la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action articulé aux autres axes du DSRP, en général et à la SNPS en particulier.
-
- Par rapport au **premier aspect**, il s'agit de procéder à l'intégration des observations du groupe 3 dans le rapport final de la revue, conformément aux attentes des membres du groupe.
 - Par rapport au **second aspect**, nous pensons qu'il serait opportun, en vue de répondre à l'attente de nos partenaires, de réorganiser le suivi de cet axe 3 en lui accordant plus d'intérêt et en rehaussant notre niveau d'engagement à suivre l'exécution des actions prioritaires retenues dans le DSRP. Il s'agira pour la cellule d'institutionnaliser une approche de suivi régulier et permanent de l'ensemble des projets/programmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophes qui sont en cours de formulation ou d'exécution. Ainsi la Protection sociale faiblement dotée en ressources selon les PTF, pourrait faire l'objet d'une meilleure allocation budgétaire.

A cet effet, les deux agents de la cellule qui sont chargés du pilotage du module de l'axe 3, en l'occurrence **Madame Fatou DIOUF** et **Monsieur Assane NLANG** doivent davantage être

responsabilisés dans l'accomplissement de leur travail de manière à leur permettre d'oeuvrer en collaboration avec les partenaires de la CSPLP, à la réalisation de résultats satisfaisants qui aideront à valoriser les initiatives menées par les acteurs sociaux et partenaires techniques en faveur de la protection sociale et de la gestion des risques de catastrophes. La documentation de ces expériences à travers l'élaboration de rapports trimestriels de suivi des différents programmes, et des notes mensuelles d'information, permettront à la cellule dans le cadre de la préparation de la prochaine revue annuelle, de disposer à temps d'informations sur leur l'état d'avancement, sur les résultats et leurs impacts. Il vous revient donc d'entériner la proposition de répartition des tâches ci-jointes à travers une note de service et de faciliter au besoin la prise de décisions pour le bon déroulement des activités (Voir tableau).

- Concernant le **troisième aspect**, il convient de voir comment redynamiser le comité de pilotage qui avait été créé pour accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), mais aussi de mettre en place un comité technique de suivi et un comité scientifique consultatif. Le comité technique aura pour rôle de favoriser la concertation et les échanges entre acteurs sur les orientations de la SNPS, sur les activités des programmes, sur le choix et la validation des indicateurs. Ce comité veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'appropriation de la SNPS par l'ensemble des départements ministériels concernés et par les partenaires sociaux. L'objectif est de favoriser l'intégration de la problématique de la protection sociale dans l'élaboration des CDSMT dans les secteurs et ministères cibles (santé, éducation, emploi, etc...) ainsi que dans les programmes. Des efforts doivent être faits pour une bonne prise en charge de la protection sociale multi sectoriels, dans leur cadre des dépenses. Quant au comité scientifique, il pourra aider à faire avancer la réflexion sur la pauvreté et son articulation avec les stratégies de prise en charge des groupes vulnérables. Ce comité en relation avec le laboratoire genre de l'IFAN, les structures ministérielles, les ONG et les Organismes Internationaux sera chargé de porter les idées et de valoriser les bonnes pratiques en matière de protection sociale et de gestion des risques de catastrophes.
- Pour le **quatrième aspect**, le groupe de travail sur l'axe 3 qui s'est réuni le 9 juillet 2008 pour faire l'évaluation de la revue conjointe a retenu qu'il fallait continuer à soutenir la mobilisation et à aller maintenant vers l'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre de la SNPS. Sur ce point, l'UNICEF s'est engagé à commettre un consultant pour appuyer la réalisation de cet exercice. En collaboration avec le dispositif de la CSPLP et des ministères concernés par la SNPS, le consultant proposera un plan d'action qui sera validé avec les partenaires techniques et approuvé par le gouvernement à l'occasion d'un conseil ministériel ou présidentiel.

Attentifs à vos instructions.

Fatou DIOUF

Assane NIANG

COMITE TECHNIQUE DU SUIVI DES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE ET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

- Représentant de la Présidence de la République
- Représentant de la Primature
- Représentant Ministère de la Famille
- Représentant Ministère de la Santé
- Représentant Ministère de l'Environnement
- Représentant Ministère du Travail
- Représentant Ministère de la Jeunesse
- Représentant Ministère de l'Intérieur
- Représentant du Ministère de l'Industrie
- Représentant COSRISS
- Représentant du Secrétariat Exécutif du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- Représentant Centre de Suivi Ecologique
- Coordonnateur Projet d'Appui au Programme de Réduction des Risques de Catastrophes
- Coordonnateur National Plan Sésame
- Coordonnateur National du Programme RBC
- Représentant Handicap international
- Directeur de l'Ecole Nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS)
- Représentant Direction ANRAC
- Représentants de la Société civile
- Représentant Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
- Représentants CSPLP
- Représentant DCEF
- Représentant BIT/STEP
- Représentant PNUD
- Représentant OCHA
- Représentant OMS
- Représentant PAM
- Représentant UNICEF
- Représentant Coopération Italienne
- Représentant groupe multi sectoriel énergie
- Représentant groupe multi sectoriel emploi
- Représentant groupe multi sectoriel genre
- Représentant groupe multi sectoriel VIH/SIDA
- Représentant Comité du Dialogue Social (CNDS)

COMITE SCIENTIFIQUE

- Représentant de l'IRD
- Représentant de l'Institut Pasteur
- Représentant de l'IFAN
- Représentant de l'UCAD
- Représentant de UGB
- Représentant de la CNLS
- Représentant de l'ANCS
- Représentant du CONGAD
- Représentant de l'UNICEF
- Représentant de l'OMS
- Représentant du Ministère de la Santé
- Représentant de la GTZ/MEF
- Représentant PAREP
- Représentants de la CSPLP

PROPOSITION DE LA REPARTITION DES TÂCHES POUR LE SUIVI DES ACTIVITES DE L'AXE 3 DU DSRP : PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE (SNPS)		
Intitulé des Secteurs ou Domaines	Responsables	Activités à suivre
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE	Assane NIANG	Processus de réforme et de renforcement du système formel de Sécurité sociale
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	Assane NIANG	Programmes de Protection sociale des ruraux et des routiers
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	Assane NIANG	Programme de Réduction des Risques de Catastrophes
PERSONNES AGEES OU AINES	Assane NIANG	Plan Sésame
PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA	Assane NIANG	Programmes de prise en charge des PVVIH et des OEV
JEUNES	Fatou DIOUF	Programmes pour l'emploi des Jeunes
ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE	Fatou DIOUF	Programme pour la Protection des Droits de l'enfant
PERSONNES HANDICAPEES	Fatou DIOUF	Programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)
FEMMES EN SITUATION DE VULNERABILITE	Fatou DIOUF	Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité dans le Genre (SNEEG)
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	Fatou DIOUF	Programme de Relance des Activités socio-économiques de la Casamance

Pour chacune des activités à suivre, il faudra faire l'état d'avancement et en tirer un plan d'action.